



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIERE



20 décembre 2024

En tant qu'adhérent du SNUDI FO 13, vous pouvez retrouver nos dernières infos sur nos plateformes et réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner !



Page Facebook "spécial adhérent du SNUDI FO 13".
Il faut demander l'activation de vos droits pour y accéder.

[\[Accès ICI\]](#)



La nouvelle page Instagram pour y retrouver tous nos visuels
[\[Accès ICI\]](#)



La chaîne Youtube, pour consulter les infos flash de Cécile en vidéo [\[Accès ICI\]](#)

Joyeuses fêtes de fin d'année !
Merci à tous nos adhérents pour leur confiance...



Nos bureaux seront fermés à compter de ce soir vendredi 20 décembre 2024 17h00 jusqu'au lundi 6 janvier 2025 9h00.

Nous restons disponibles par mail pendant les congés scolaires :

contact@snudifo13.org

2024 aura été une année marquée par une crise institutionnelle sans précédent. A ce jour, nous restons sans gouvernement et sans budget. De nouvelles inquiétudes se dessinent quant aux opérations de carte scolaire et de redécoupage des circonscriptions...

Nous enverrons une enquête scolaire carte à la rentrée de janvier.

Restons vigilants et en contact !

Nous vous informons dès que la situation le nécessitera...

Le bureau du SNUDI FO 13 tient à remercier tous nos adhérents qui nous ont fait confiance cette année encore.

Les camarades qui n'ont toujours pas renouvelé leur adhésion 2024 peuvent encore le faire pour bénéficier du crédit d'impôts 2024 sur la prochaine déclaration des revenus au printemps 2025.

Derniers jours !!!

[\[Télécharger le bulletin 2024\]](#)

Dans le cas contraire, ce sera le dernier INFO mail adhérent que vous recevrez...

Profitez également des congés pour renouveler votre adhésion 2025 et être syndiqué.e jusqu'en décembre 2026 !

[\[Téléchargez le nouveau bulletin 2025\]](#)

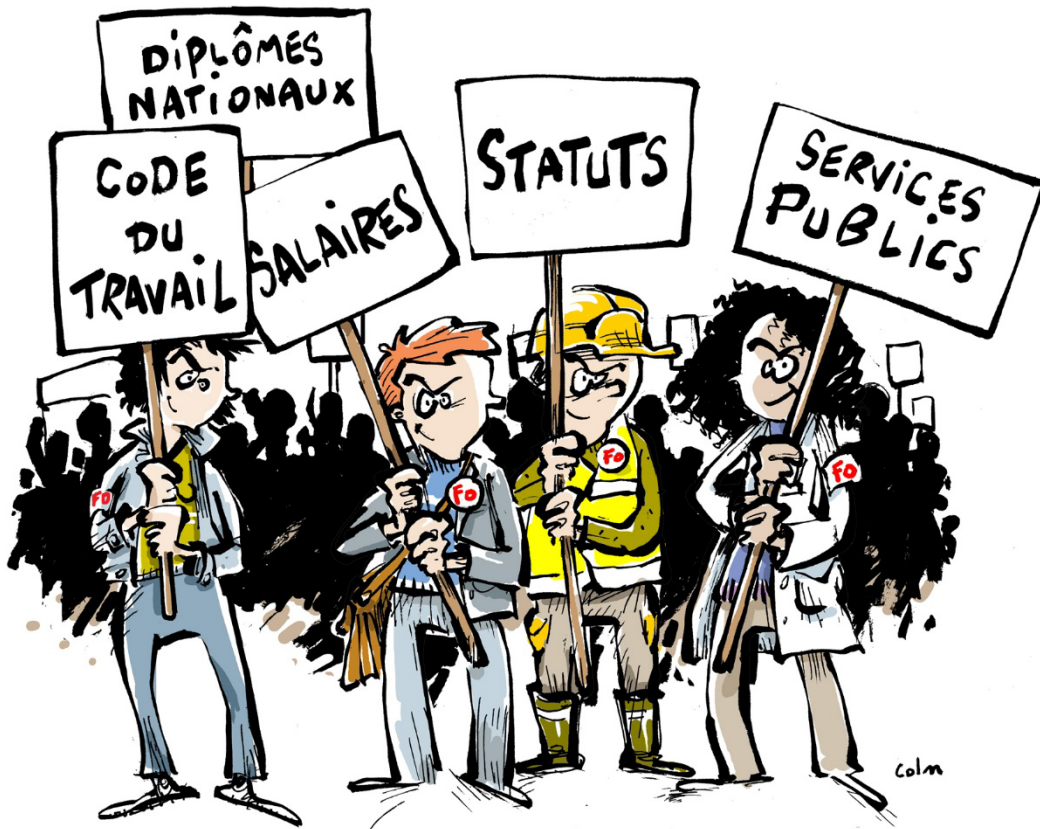
**Soutien total à la population et
aux personnels de Mayotte**



Samedi 14 décembre, l'archipel de Mayotte a été dévasté par le cyclone Chido, d'une violence extrême, exceptionnelle, jamais vue depuis près d'un siècle. Tandis que des images de désolation circulent dans la presse, les élus locaux font état de dégâts impressionnants. Ainsi, le président de l'association des maires de Mayotte déclarait le soir même du désastre : « Avec tous les bidonvilles à Mayotte, tout a été rasé du côté de Mamoudzou et même les toitures en tôle des bâtiments administratifs sont parties"...

[\[Lire la suite du communiqué de la FNEC FP FO\]](#)

Macron-Bayrou continueront à nous attaquer : Nous ferons tout pour les bloquer !



Après la censure du gouvernement Barnier, le président Macron a décidé de poursuivre son coup de force contre la démocratie et de nommer François Bayrou Premier ministre.

Ce cacique de la 5 e République, nous l'avons déjà jugé sur pièce :

En 1994, ministre de l'Éducation, il met un million de laïques dans la rue par une loi visant à élargir le financement public des écoles privées.

En 1995, il est toujours membre d'un gouvernement qui mettra en place le plan Juppé-Notat contre la Sécurité sociale...

[\[Lire la suite du communiqué du SNUDI FO 13\]](#)

DERNIERS RAPPELS



Rupture conventionnelle (1er sept. 2025)

La procédure reste inchangée pour cette année. Elle prévoit une cessation définitive des fonctions, en principe, au 1er septembre.

Les demandes de rupture conventionnelle sont attendues dans les services de gestion RH pour le **vendredi 14 février 2025**, délai de rigueur.

Contactez Mme PERALDO, référente RH :
04.91.99.66.52

ce.cellulerrh1d13@ac-aix-marseille.fr
[\[Modèle de courrier\]](#)

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

**DERNIER JOUR LE
31 DÉCEMBRE !**



Forfait mobilités durables (année 2024)

L'ensemble des personnels (titulaires, stagiaires et contractuels) peuvent bénéficier du FMD.

Le montant du forfait reste identique à celui de l'année dernière.

NOUVEAUTÉ 2024 :

Les agents bénéficiant d'un transport collectif gratuit entre le domicile et le lieu de travail peuvent dorénavant bénéficier du FMD.

La démarche pour bénéficier du FMD est dématérialisée sur la plateforme Colibris

du 1er au 31 décembre 2024

[\[Téléchargez la circulaire\]](#)



Temps partiel 2025-2026

Ouverture du serveur :

du lundi 2 décembre au mercredi 8 janvier 2025

[\[téléchargez la circulaire\]](#)

Toutes les infos sur notre

[\[inFO Mail du 3 décembre\]](#)



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

